



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pavillon de la Muette

Question écrite n° 67714

Texte de la question

M. Jacques Myard appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'état de délabrement très important du pavillon de la Muette, pavillon de chasse érigé à la fin du xvii^e siècle par l'architecte Jacques-Ange Gabriel, situé dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye, en bordure de la ville de Maisons-Laffitte. Il estime qu'il est inadmissible que l'État, propriétaire de ce pavillon, laisse l'un de ses biens nationaux dans un état de quasi-abandon, la vocation de l'État étant également de protéger, d'entretenir et de sauvegarder le patrimoine national. Une étude préalable destinée à définir la consistance des travaux à entreprendre a été réalisée conjointement par le ministère de l'agriculture et de la pêche et le ministère de la culture. Il lui demande en conséquence de lui faire connaître les mesures qu'il entend arrêter pour réhabiliter ce monument avant qu'il ne soit trop tard.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Myard](#)

Circonscription : Yvelines (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67714

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 2005, page 6169

Question retirée le : 20 septembre 2005 (Retrait pour cause de question identique)